



CONFÉRENCE DE PRESSE | 24 OCTOBRE 2018

RÉGIE DES EAUX D'ALÈS 20^E ANNIVERSAIRE 1998 - 2018





ÉDITORIAL

Le 1^{er} juillet 1998, j'ai décidé de créer la Régie des Eaux d'Alès (RéAL) après avoir rompu le contrat qui liait la ville à un opérateur privé, la SRDE, auquel mes prédécesseurs avaient délégué la distribution de l'eau. Ce passage de la distribution de l'eau en régie municipale, **choix éminemment politique**, fut quasiment une première en France.

Le retour de l'eau d'Alès dans le giron public a eu pour conséquence immédiate de faire **baissier le coût de l'eau potable de 40 %**. Aujourd'hui, à 1,62 € le m³, toutes taxes comprises, l'eau potable reste, à Alès, **l'une des moins chères de France**.

L'autre conséquence du passage en régie fut l'amélioration des réseaux : en 1998, 40 % de l'eau pompée arrivait jusqu'à vos robinets et 60 % se perdait dans la nature ; en 2018, grâce au travail rigoureux d'entretien des réseaux et de réparation des fuites, les chiffres du rendement ont été inversés. **Chaque année, 2 millions de m³ d'eau sont ainsi économisés**, soit environ la consommation annuelle d'une ville de la taille d'Alès.

La RéAL a beaucoup œuvré également pour améliorer le service rendu à ses 23 000 abonnés. Elle a développé des services nouveaux comme le prélèvement automatique, le paiement en ligne, ou la mensualisation, et elle assure un suivi client quasi irréprochable. Elle a d'ailleurs obtenu en 2014 **le label de qualité ISO 9001** qui prouve le sérieux de son travail.

20 ans après sa création, la RéAL est aujourd'hui une régie municipale exemplaire... qui va se trouver confrontée, d'ici 14 mois, à un autre défi de taille. Au 1^{er} janvier 2020, la loi NOTRe impose en effet **le transfert de la compétence "Eau" aux intercommunalités**, donc à Alès Agglomération. Forts de l'expérience de la RéAL, les élus communautaires ont décidé de privilégier au maximum le principe de la gestion en régie. Ainsi, la future distribution de l'eau sur Alès Agglomération sera-t-elle confiée à une nouvelle régie communautaire.

Fier d'avoir fait le choix de municipaliser l'eau en 1998, je suis confiant dans la création d'une nouvelle régie à l'échelle de l'Agglo en 2020 afin de **garantir la poursuite d'un service public de qualité et d'une gestion écologique et économique de l'eau potable**.

Max ROUSTAN
Maire d'Alès
Président d'Alès Agglomération



UNE EXPOSITION POUR LES 20 ANS DU 22 OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE À L'HÔTEL DE VILLE D'ALÈS

En 2018, cela fait vingt ans que Max Roustan a municipalisé la distribution de l'eau sur la ville d'Alès en créant la Régie des Eaux d'Alès (RéAL).

Cet événement et les conséquences positives de ce passage en régie sur le service public rendu aux Alésiens sont présentés sur **plusieurs panneaux d'exposition** dans le hall de l'Hôtel de ville d'Alès, à partir du 22 octobre, jusqu'au 9 novembre.

Des compteurs, des branchements et des tuyaux sont également exposés.

Un film relatant les 20 ans de la RéAL, réalisé par la Direction de la Communication de la Ville d'Alès, tourne en boucle sur une télévision installée au cœur de l'exposition. Vous pouvez aussi le regarder sur le site **www.ales.fr**

Une histoire passionnante à (re)découvrir.

Entrée libre, à l'Hôtel de ville, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



RÉGIE DES EAUX D'ALÈS

1998 - 2018

20 ANS AU SERVICE DES ALÉSIENS



1998 . La Ville d'Alès rompt le contrat avec la SRDE et crée une régie municipale pour la distribution de l'eau.

2000 . Mise en place du prélèvement automatique.

2003 . Ouverture d'une nouvelle station d'épuration à Saint-Hilaire, aux normes du XXI^e siècle, pouvant traiter les eaux usées de plus de 90 000 habitants.

2008 . Facturation assurée par la RéAL et accueil du public au siège de la RéAL.

2014 . Obtention de la norme AFNOR ISO 9001 V2015, qui certifie la qualité du travail des équipes de la RéAL.

2018 . La RéAL a 20 ans, emploie 18 personnes, gère 25 000 compteurs et entretient 214 kilomètres de canalisations.

REAL
RÉGIE DES EAUX D'ALÈS





RÉGIE DES EAUX D'ALÈS

1998 - 2018

1998 - LA VILLE CRÉE UNE RÉGIE MUNICIPALE DE L'EAU

En 1998, Max Roustan rompt le contrat avec la SRDE et municipalise la distribution de l'eau.

Max Roustan retire à l'entreprise privée SRDE (Société régionale de distribution de l'eau) la distribution de l'eau, suite au vote du Conseil municipal du 23 avril 1998.

C'est un acte politique important, quasi inédit en France.

La régie municipale des Eaux d'Alès est créée de A à Z le 1^{er} juillet 2018.

Son premier directeur est Hervé Huart.

Il s'agit d'une régie simple, avec un budget annexe.

Le nouveau service s'installe au 17, rue Général de Cambis, à Alès.



Pourquoi créer une Régie municipale ?

La création de la RéAL permet :

- des économies d'eau grâce à un meilleur entretien des réseaux,
- 40 % d'économies sur le coût de l'eau,
- un meilleur service rendu au public.





RÉGIE DES EAUX D'ALÈS

1998 - 2018

UNE DES EAUX POTABLES LES MOINS CHÈRES DE FRANCE

PRIX DE L'EAU POTABLE AU M³ EN 2017



Sources : www.services.eaufrance.fr
et Syndicat de l'Avène

Les économies sur le coût de l'eau ont permis d'investir

Grâce aux 40 % d'économies réalisées sur le coût de l'eau, la Ville d'Alès a pu :

- réaliser sa nouvelle station d'épuration aux normes (ouverte en 2003),
- rénover et réparer les canalisations vétustes,
- diminuer la quantité d'eau pompée.



REAL
RÉGIE DES EAUX D'ALÈS





LA CHASSE AUX FUITES

La RéAL s'est consacrée prioritairement à l'amélioration des réseaux et à la réduction des fuites.

En 1998, 40% de l'eau pompée dans les nappes et les rivières arrivait au robinet des Alésiens, 60% se perdait en fuites.

En 2018, ces chiffres sont inversés.



2003 7,2 millions de m³
pour 39 900 habitants



2017 4,9 millions de m³
pour 41 100 habitants

Désormais, 2,3 millions de m³ d'eau sont économisés chaque année, soit environ la consommation d'une ville de 30 000 habitants.



En 1999, 827 fuites diverses ont été traitées contre seulement 317 en 2017.





RÉGIE DES EAUX D'ALÈS

1998 - 2018

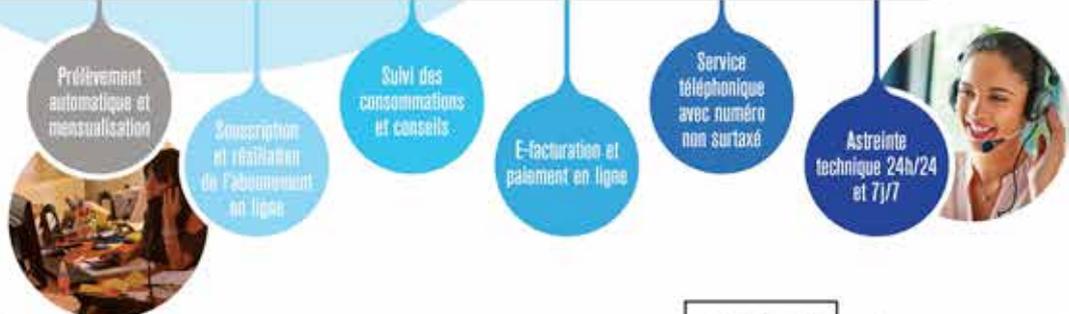
LE SERVICE PUBLIC RENDU PAR LA RÉAL

Un service de qualité, labellisé ISO 9001

La RéAL rend aux usagers alésiens un service qui ne cesse de s'améliorer au fil des ans. La qualité du service a été reconnue par la norme nationale ISO 9001 en 2014.



+ d'infos
 04 66 54 30 90
real.ville-ales.fr





RÉGIE DES EAUX D'ALÈS

1998 - 2018

LA RÉAL EN CHIFFRES

18 AGENTS



214 km de
canalisations



23 000 abonnés



25 000
compteurs



En 2018
la RéAL
c'est

2 500
interventions
par an
(10/jour)



3 millions de m³
distribués/an



1 norme
de qualité
ISO 9001



5 millions de m³
pompés/an

Une eau de qualité

L'eau distribuée à Alès est d'origine souterraine et provient des forages des Dauthunes et des Plantiers, ainsi que des puits de Tornac.

La fréquence des analyses du contrôle sanitaire ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par le décret du 3 janvier 1989. Les prélèvements (plus de 100 prélèvements à l'improviste par an) sont faits par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.





RÉGIE DES EAUX D'ALÈS

1998 - 2018

EN 2020, UNE RÉGIE DES EAUX COMMUNAUTAIRE

En 2020, Alès Agglomération prendra la compétence "Gestion et distribution de l'eau".

C'est une obligation légale, imposée par l'État.

Une régie communautaire de l'eau sera donc créée le 1^{er} janvier 2020 pour la distribution de l'eau sur Alès Agglomération.

Depuis 2017, le Pôle Infrastructures d'Alès Agglomération dresse un état des lieux du réseau à l'échelle de l'agglomération et fait une projection des travaux à venir.

Les enjeux de la nouvelle régie communautaire :

- Un défi technique : la gestion de 2 000 km de conduites et la mise aux normes des nouveaux équipements.
- Un objectif : la maîtrise des coûts pour garantir un juste prix de l'eau.



REAL
RÉGIE DES EAUX D'ALÈS





CONTACT PRESSE

Direction de la Communication de la Ville d'Alès
Romain CAPELLE
tél. 04 66 56 10 46

